

03 mai 2024 -17:50

Appartient à Conseil des ministres du 3 mai 2024

Répartition des affaires du tribunal de première instance de Namur

Sur proposition du ministre de la Justice Paul van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le règlement de répartition des affaires du tribunal de première instance de Namur.

Le projet prévoit que les juges d'instruction, les juges de la jeunesse et les juges des saisies exercent leurs compétences sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement judiciaire de Namur et prévoit que le cabinet des juges d'instruction est établi à Namur.

Le projet centralise à Namur les audiences de référé, à l'exception des affaires familiales, ainsi que les audiences des chambres du tribunal correctionnel et les audiences du tribunal correctionnel où comparaissent des détenus.

Les audiences d'introduction (à l'exception des affaires correctionnelles impliquant des détenus), les appels contre les jugements du tribunal de police, les affaires accélérées, les affaires de justice réparatrice, les appels contre les jugements du tribunal de paix et les affaires familiales seront traités dans les deux divisions (Namur et Dinant).

Le traitement sur le fond des dossiers restants sont ensuite répartis entre les divisions en fonction des délais de fixation les plus courts dans chacune d'elles ou des nécessités d'une bonne administration de la justice.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 16 février 2016 fixant le règlement de répartition des affaires du tribunal de première instance de Namur, et modifiant l'arrêté royal du 14 mars 2014 relatif à la répartition en divisions des cours du travail, des tribunaux de première instance, des tribunaux du travail, des tribunaux de commerce et des tribunaux de police

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la
Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be